

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 avril 2020

▼

Naval Group précise son plan d'actions pour protéger la santé de ses collaborateurs, atténuer les impacts de la crise du Covid-19 et servir au mieux ses clients

- **Présentation hier aux partenaires sociaux lors d'un Comité social et économique central (CSEC) extraordinaire du plan d'actions destiné à assurer les missions des marines et de l'entreprise et à préserver son avenir, tout en protégeant la santé de ses collaborateurs, priorité numéro 1 du groupe.**
- **Mise en place sur tous les sites de mesures sanitaires pour permettre une remontée en puissance progressive et maîtrisée de nos activités.**
- **Un accord avec trois organisations syndicales fondé sur les valeurs d'équité, de solidarité et d'exemplarité est mis en œuvre pour adapter le fonctionnement de Naval Group, avec la création d'un fonds de solidarité abondé par l'entreprise, ce qui permettra de maintenir à 100 % la rémunération des collaborateurs en activité partielle.**
- **Des mesures d'économies pour assurer la résilience financière de l'entreprise.**

Face à la crise sanitaire et économique actuelle, Naval Group a exposé en CSEC extraordinaire hier les mesures prises pour assurer la santé et la sécurité de ses collaborateurs et répondre aux besoins de ses clients, qui, plus que jamais, ont besoin de son soutien pour assurer leurs missions au service de la défense. Ces mesures sont également destinées à atténuer l'effet de cette crise à moyen et long termes, et à permettre au groupe de poursuivre son activité dans les meilleures conditions possibles.

L'impact important de la crise conduit Naval Group à mettre en place un plan d'actions faisant appel à une solidarité entre les collaborateurs, l'entreprise et ses actionnaires pour maintenir l'emploi, les compétences et la capacité à investir, et ainsi, poursuivre le cercle vertueux dans lequel l'entreprise est engagée.

Maintenir l'emploi et la rémunération de tous grâce à la solidarité

Du fait du ralentissement de ses activités, Naval Group a déposé des demandes d'activité partielle et s'engage à maintenir la rémunération de tous à 100 % en cas de chômage partiel. Cet engagement va au-delà des dispositions légales et conventionnelles, en particulier pour les ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise et est possible grâce à la mise en place prochaine d'un fonds de solidarité. Celui-ci s'inscrit dans le cadre de l'accord d'adaptation de l'organisation du temps de travail signé par la direction et trois organisations syndicales représentatives le 2 avril dernier. L'entreprise y contribuera pour moitié. L'autre moitié sera alimentée par des dons de congés, sur la base du volontariat et en toute confidentialité. Dans un souci d'exemplarité, l'équipe dirigeante fera un don de cinq jours par personne.

Cet accord prévoit aussi la prise de jours de RTT dans la période de forte baisse d'activité du mois d'avril, ce qui contribuera à retrouver la dynamique de travail collective en sortie de crise.

Caroline Chanavas, directrice des Ressources humaines, a déclaré : « *Je suis heureuse que nous ayons réussi à conclure un accord avec les partenaires sociaux. Je salue l'ensemble des partenaires sociaux, avec qui nous avons étroitement travaillé afin de parvenir à un accord commun dans des délais particulièrement courts et dans un contexte difficile.* »

Un plan d'économies qui préserve la résilience financière de l'entreprise dans la crise

Alors que l'activité productive de l'ensemble de ses sites est fortement réduite, Naval Group met en place des mesures d'économies afin de préparer l'avenir et de préserver la capacité d'investissement du groupe.

Ce plan passe d'abord par une diminution de la base de coûts, en lien avec la réduction prévisible de nos revenus. Un train de mesures d'économie et de maîtrise des dépenses portera entre autres sur l'annulation des séminaires et conventions, la limitation des déplacements, une priorisation de la formation et des recrutements liés aux activités productives et aux compétences critiques, la limitation au strict nécessaire des commandes de prestations et sous-traitance externes, le report des projets d'investissements non prioritaires tout en maintenant une capacité à préparer l'avenir.

Une remontée en puissance maîtrisée en appliquant des consignes sanitaires strictes

Après avoir tenu les missions essentielles de ses clients défense, Naval Group continue à mettre en place, dans le cadre d'un dialogue social soutenu, des mesures sanitaires sur tous ses sites pour remonter en puissance ses activités industrielles, en parallèle du télétravail déjà largement déployé. Il s'agit notamment d'organisation en équipes distinctes, d'aménagement des espaces de travail pour respecter une distance entre les personnes, du port du masque pour les opérations en espace confiné,

Cette remontée en puissance sera progressive et respectera les recommandations des autorités dans le cadre de la solidarité nationale. Elle sera réalisée en relation permanente avec nos clients que nous remercions pour leur disponibilité, leur écoute et leur soutien dans cette période difficile pour l'entreprise.

La mobilisation des équipes de Naval Group pour réaliser ce plan d'actions est exceptionnelle et permettra à l'entreprise de tenir le cap dans cette crise sans précédent.

Emmanuel Gaudez

Tel. +33 (0)1 40 59 55 69

Mob. +33 (0)6 61 97 36 63

emmanuel.gaudez@naval-group.com

Bérengère Gouraud

Tel. +33 (0)1 40 59 56 44

Mob. +33(0)7 86 76 53 79

berengere.gouraud@naval-group.com

À propos de Naval Group

Naval Group est le leader européen du naval de défense. Naval Group répond aux besoins de ses clients grâce à ses savoir-faire exceptionnels, ses moyens industriels uniques et sa capacité à monter des partenariats stratégiques innovants. En tant que systémier-intégrateur et maître d'œuvre, le groupe conçoit, réalise et maintient en service des sous-marins et des navires de surface. Il fournit également des services pour les chantiers et bases navals. Enfin, le groupe propose un panel de solutions dans les énergies marines renouvelables. Attentif aux enjeux de responsabilité sociétale de l'entreprise, Naval Group est adhérent au Pacte mondial des Nations unies. Le groupe réalise un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros et compte 15 168 collaborateurs (données 2019).

www.naval-group.com

